



Travail piloté par l'UNEP et auquel Hortis a participé grâce à Jean-Pierre Gueneau, la parution du nouveau fascicule 35 est imminente.

Spécifique aux aménagements paysagers et aux aires de sports et de loisirs de plein air, il apporte, au sein du cahier des clauses techniques générales, un référentiel commun à toute la filière du paysage.

Dans le cadre de sa parution, le Ministère de la Transition Écologique, l'AITF, Hortis, la FFP et l'Unep vous convient à la présentation du nouveau fascicule 35, **le 20 novembre 2020, de 10h à 11h30,**

en présence de :

- Madame la Ministre Barbara Pompili (sous réserve),
- Monsieur Christophe Béchu, maire d'Angers et président de Plante & Cité (sous réserve),
- Monsieur Pierre Athanaze, vice-président de la Métropole de Lyon
- Monsieur Gilles de Beaulieu, ministère de la transition écologique
- Monsieur Frédéric Ségur, métropole de Lyon, représentant de l'AITF
- Monsieur Olivier Striblen, paysagiste-concepteur et urbaniste, membre de la FFP
- Monsieur Jean-Pierre Gueneau, ville de Créteil, ancien président d'Hortis
- Monsieur Jean-Marc Sipan, entrepreneur du paysage, vice-président de l'Unep

et animée par Benoît Barbedette, journaliste-rédacteur en chef de News Tank Cities.

Cet événement gratuit se déroulera entièrement en ligne. Pour

l'organiser au mieux sur le plan de la technique, l'inscription est nécessaire > [Je souhaite assister à cette table-ronde.](#)

Pour en savoir plus bientôt sur le fascicule 35 > www.lesentreprisedupaysage.fr/fascicule-35